

Budget 2023 : des efforts marqués pour limiter l'impact sur les citoyens

Saint-Apollinaire, le 13 décembre 2022 – Lors d'une séance extraordinaire tenue le 12 décembre, le conseil municipal de Saint-Apollinaire a présenté et entériné son budget pour l'année 2023, s'élevant à 12,2 M\$, en hausse de 9,7 % par rapport à 2022. Lors de cet exercice budgétaire, fortement teinté par l'effet de l'inflation, la Municipalité a fourni un effort considérable pour réduire les dépenses au maximum, en plus d'utiliser une somme de 500 000 \$ provenant de surplus accumulés pour équilibrer son budget. Dans le contexte économique actuel, il était primordial de limiter les augmentations à :

- 3,97 % en milieu urbain ;
- 4,49 % en milieu rural.

Considérant que selon Statistiques Canada, l'inflation se situe actuellement à 7 %, la Municipalité estime avoir fait tout ce qu'elle pouvait pour s'assurer de maintenir des services municipaux de qualité, sans compromettre son développement.

« L'exercice budgétaire 2023 a été un défi de taille pour les membres du conseil et de l'administration. Nous sommes retournés à la table à dessin à plusieurs reprises. Pour nous, il était très important de réduire au maximum l'effet de l'inflation sur le compte de taxes des citoyens, qui vivent déjà avec une pression très forte sur leur portefeuille. Je crois sincèrement que nous avons fait des choix intelligents et cohérents avec le contexte économique actuel. »

M. Jonathan Moreau, maire de Saint-Apollinaire

Augmentation des coûts liés au déneigement

Le déneigement est un incontournable dans un budget municipal et il représente une dépense importante de ce dernier. Pour 2023, dans le secteur rural, les coûts du déneigement ont subi une hausse de 87 %, passant de 337 000 \$ à 630 000 \$. Pour les rues du périmètre urbain, l'augmentation a été de 20 %, passant de 430 000 \$ à 515 000 \$.

Augmentation de la quote-part à la MRC (+ 11,7 %)

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs impose maintenant à la MRC une redevance supplémentaire à l'enfouissement de 5,68 \$/tonne, la faisant passer de 24,32 \$/tonne à 30 \$/tonne. Cette nouvelle donnée a eu pour effet d'augmenter considérablement la quote-part que la Municipalité verse à la MRC, notamment pour la gestion des matières résiduelles.

Hausse des taux d'intérêts

Les ententes de financement de certains projets ont dû être renouvelées. Les nouveaux taux d'intérêts plus élevés ont fait en sorte d'augmenter considérablement les dépenses en lien avec le remboursement de certains projets.

De plus, en 2023, la Municipalité débutera le remboursement du projet de la nouvelle caserne de pompier, ainsi que des travaux des rues Laurier et Principale.

Globalement, ces nouvelles variables augmentent de près de 48 % les dépenses liées au capital et aux intérêts dans le budget 2023.

Augmentation de la masse salariale (+ 28,8 %)

Avec sa croissance fulgurante, la Municipalité n'a eu d'autre choix que d'ajouter des postes pour répondre aux besoins des citoyens :

- Directrice des communications
- Deux postes d'entretien pour la nouvelle patinoire couverte et réfrigérée
- Deux postes de commis de bibliothèque, pour couvrir les nouvelles heures d'ouverture

De plus, en 2023, tous les pompiers de Saint-Apollinaire agiront à titre de premier répondant. Cette nouvelle fonction générera un plus grand nombre d'appels et aura un impact sur la masse salariale du Service incendie.

Enfin, toujours en raison de la forte croissance de la Municipalité, les inscriptions au terrain de jeu augmentent considérablement à chaque année (+21 % entre 2021 et 2022). Afin de respecter le ratio moniteur/enfants proposé par le ministère, il est nécessaire d'embaucher davantage de moniteur pour maintenir le service. Ainsi, la masse salariale pour les moniteurs a grimpé de 57 % comparativement à 2022.

Dépenses non récurrentes, mais nécessaires

La réalisation du nouveau rôle d'évaluation par la MRC coûtera 61 000 \$ à la Municipalité en 2023. Cet exercice est réalisé une fois aux trois ans.

Un montant de 120 000\$ est prévu pour faire la vidange des boues, qui doit être fait aux trois ou quatre ans.

Enfin, le Plan directeur d'aménagement et de développement et le Plan d'urbanisme doivent être refaits pour répondre aux nouveaux besoins engendrés par la forte croissance de la municipalité. Un montant de 100 000 \$ est prévu au budget pour cet exercice.

Programme triennal d'immobilisation 2023-2025

Pour consulter le programme triennal d'immobilisation 2023-2025, les citoyens peuvent consulter le [site web](#) de la Municipalité, sous l'onglet *Municipalité*, dans la section *Information générale et nouveaux arrivants*.

- 30 -

Source : **Stéphanie Gaudreau**
Directrice des communications
418 575-4371
stephanie.gaudreau@st-apollinaire.com

2022-003